

# FICHE IDEE N° : 3

## RUELLES DU BOURG – ENTRE PLAGE ET GRANDE RUE

### DEFINITION :

Afin de développer le tourisme sur notre commune et rendre agréable les visites de notre bourg ou de permettre un cheminement vers nos commerces depuis la plage, il serait intéressant de remettre en état et d'embellir nos ruelles ou rues, entre la plage et la grande rue ; à savoir les rues dénommées : Saint Victor, de la Sarthe, Berger, du Centre, des Peupliers et de la Plage ; et plus loin, les rues : de la Fontaine et de la Cure.

En effet, comme le montre les photos jointes (*prises le 3 juin 2021*), ces ruelles ou rues sont dans un état assez hétéroclite et globalement mal entretenues, sans fleurissement défini, naturel ou pas. La plus correcte reste la rue du Centre qui semble être entretenue par les riverains (*pas de grande herbe et présence de roses trémières naturelles*). Les autres ruelles (*surtout celles étroites*) sont très enherbées et difficilement praticables. La rue Saint Victor n'est même pas carrossable et les rues de la Plage et de la Cure, possèdent des enrobés dégradés. Quant à la rue de la Fontaine, elle est restée en son état naturel : grave et herbe. Sans parler de la Grande Rue qui reçoit un entretien moyen, avec une présence importante de mauvaises herbes.

Tout ceci ne montre pas un bon « accueil » de notre village mais plutôt, une « situation négligée » qui ne rend pas les visites agréables et fait, par contre, état de « commentaires peu honorifiques » pour le personnel communal.

Seule la rue du Pêcheur, descendant du Palais, est belle.

### REALISATION :

D'une façon générale, il faut : désherber, nettoyer, entretenir et requalifier le sol de ces ruelles ou rues ; voire même, nettoyer les murs latéraux de pierre qui s'enherbent (*voir éventuellement avec les riverains*).

Il serait intéressant que chacune d'elles soient traitées, au sol, de la même manière, avec empierrement partiel et enrobé, comme la rue du Pêcheur (*accessibilité de qualité pour les handicapés...*) :

- Pour les plus larges (*rues bombées*) : pavés de pieds de murs, pavés de caniveaux latéraux avec avaloirs à grilles et enrobé central.
- Pour les plus étroites (*rues incurvées*) : pavés de pieds de murs, pavés de caniveau central avec avaloirs à grilles et enrobés de chaque côté du caniveau central.

En rétablissant une unité de traitement, on perfectionne le sujet et on en facilite l'entretien.

Si, avec cela, on apporte un fleurissement ponctuel d'entrée de ruelles ou rues, côté plage ; on montre une volonté d'accueil et d'invitation à les utiliser. Prévoir des interdictions de stationner pour les rendre totalement libres.

Une attention particulière doit être donnée à la rue de la Plage qui est l'accès principal à celle-ci : en supprimant les stationnements (*été*), en rétablissant un trottoir piéton et en indiquant une ou des pistes cyclables.

Si possible, il serait intéressant que tous les enrobés et caniveaux de pavés soient prolongés, en jonction avec le chemin de la plage (*gravillonné et entretenu annuellement, sans nid de poules*) pour éviter un « no man's land » entre eux et un ruissellement d'eaux inopportun, ce qui créerait des dos d'ânes permanents et bien visibles.

#### **FINANCEMENT :**

La Commune, par son « budget participatif », peut financer : ruelle par ruelle ou rue par rue, année par année... ce qui permettrait une réalisation complète au cours d'un mandat.

Sinon, il est toujours possible de monter un dossier global avec l'aide d'A.L.M. (*développement du tourisme des Basses Vallées Angevins*) et/ou du Département 49 (*subventions*), sans oublier les fonds « européens du FEDER », peu utilisés.

Merci de votre attention et bon courage dans la poursuite de vos actions et votre volonté de bien faire dans l'intérêt collectif et le développement touristique de Briollay.